

27. Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique.
28. Loi interdisant la vente de substances dangereuses et la publicité à leur sujet.
29. Loi modifiant la Loi des aliments et drogues et la Loi sur les stupéfiants ainsi que, par voie de conséquence, le Code criminel.
30. Loi concernant les sociétés d'investissement.
31. Loi établissant la Société de développement du Canada.
32. Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines.
33. Loi modifiant la Loi sur les lieux et monuments historiques.
34. Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale.
35. Loi modifiant la Loi sur les juges.
36. Loi modifiant la Loi sur les expropriations.
37. Loi portant dissolution de l'Office fédéral du charbon.
38. Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.
39. Loi modifiant la Loi sur les corporations canadiennes.
40. Loi modifiant le Code criminel.
41. Loi modifiant la Loi sur les épizooties.
42. Loi modifiant la Loi sur les produits antiparasitaires.
43. Loi ayant pour objet d'empêcher l'introduction ou la propagation de parasites nuisibles aux plantes.
44. Loi prévoyant l'indemnisation des cultivateurs dont les produits agricoles sont contaminés par les pesticides.
45. Loi concernant l'imposition d'un droit antidumping.
46. Résolution concernant l'hymne national.
47. Loi établissant une Commission d'étude des revendications des Indiens.

FEU M. COLIN CAMERON

ÉLOGE FUNÈBRE DE L'ANCIEN DÉPUTÉ DE NANAÏMO-COWICHAN-LES ÎLES

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup de tristesse que, cet après-midi, je rends hommage à la mémoire d'un des plus anciens députés, mort cet été avant de pouvoir occuper le siège qu'il avait remporté aux élections de juin dernier. Je veux parler, évidemment, du député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, du regretté Colin Cameron.

La popularité remarquable de M. Cameron auprès de ses électeurs—il fut candidat à six élections fédérales et vainqueur à cinq d'entre elles—ne le cédait qu'à son efficacité à la Chambre. Sa participation aux débats de la Chambre était toujours d'une qualité exceptionnelle: toujours opportune, la plupart du

temps stimulante et souvent spirituelle. Quand M. Cameron prenait la parole, les députés savaient qu'il se montrerait à la hauteur des discours qui ont fait de cette assemblée une grande institution.

Monsieur Colin Cameron incarnait les promesses d'avenir du Canada. Venu ici tout jeune, il avait consacré son énergie à l'agriculture et aux travaux des chantiers maritimes, avant d'orienter l'essentiel de son attention vers la politique. C'est grâce à ses propres dons que, dans notre pays plein de promesses, il est entré à la Chambre, où son esprit lucide et son talent remarquable pour les débats, l'ont poussé au premier plan. La Chambre se souviendra longtemps de lui.

En dehors de cette enceinte, il ne sera pas oublié non plus. Il était d'un tel calibre que la ténacité de caractère dont il faisait preuve à la Chambre s'accompagnait d'une urbanité et d'une cordialité qui lui gagnèrent partout des amis.

Sa famille, qu'il aimait tant, ressentira sa perte, ainsi que son parti, envers lequel il était si loyal, et la Chambre aussi à laquelle il a rendu tant de services. C'est une lourde perte pour le Canada que la mort d'un homme d'une telle stature.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, au nom de tous les membres de notre parti, je tiens à m'associer au premier ministre pour rendre hommage à la mémoire de feu Colin Cameron, qui fut longtemps membre de cette Chambre après avoir siégé à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Il appliquait son intelligence, son talent et son éloquence exceptionnels aux grands problèmes de son époque. Trente ans d'une vie publique bien remplie lui avaient valu l'estime de ses compatriotes. Mais, à mon avis, c'est par sa manière de servir que Colin Cameron a gagné le respect et l'affection débordante de tous ceux qui lui étaient associés.

Il était l'adepte vigoureux, non seulement d'un parti qu'il a servi avec distinction, mais aussi d'un point de vue qu'il soutenait et faisait valoir avec une rare éloquence. Il avait l'habitude d'écarter les divergences une fois la discussion terminée. J'ai eu le privilège de faire sa connaissance il y a bien des années, mais tout comme d'autres venus plus récemment ici, je connaissais Colin Cameron par sa réputation d'orateur brillant et de galant homme. Nous avons pu constater ici même le bien-fondé de sa réputation.

• (4.20 p.m.)

Son dynamisme nous manquera à tous et nous offrons à sa famille et à ses collègues nos plus sincères condoléances.

[M. l'Orateur.]